

LES ENJEUX CONTEMPORAINS DE LA COMPARAISON JURIDIQUE

NICE, LES 16 ET 17 MAI 2024

Gustavo CERQUEIRA

Eva LEIN

Julien DUBARRY

Jeudi 16 Mai 2024

9 h - 18 h

La comparaison juridique à l'Université

Tables rondes et séminaire doctoral
Université Côte d'Azur - Campus Trotabas - Salle 205

*Inscriptions pour une participation à distance sur
comparaison.juridique@gmail.com*

Eleonora RAJNERI

Elise POILLOT

Viola KODWEISS

Noëla PICARI

Christine GAILHBAUD

Vendredi 17 Mai 2024

9 h - 18 h 30

La comparaison juridique hors de l'université

Colloque international
Université Côte d'Azur - Campus Trotabas
Amphithéâtre 202

Entrée libre

Thomas KADNER-GRAZIANO

Achim SEIFERT

Omar ENNAJI

Grégoire LERAY

Branko LUBARDA

Paolo PASSAGLIA

Ermanno CALZOLAIO

Camelia TOADER

Jean-Sylvestre BERGÉ

Coordination scientifique

Julien DUBARRY (Saarbrücken) & Christine GAILHBAUD (Nice)

Jeudi 16 Mai 2024
La comparaison juridique à l'Université
Campus Trotabas - Salle 205 & à distance

*Pour une assistance/participation à distance (tables rondes et/ou séminaire doctoral), une inscription préalable sur comparaison.juridique@gmail.com est nécessaire.
(nombre de places limité pour la participation au séminaire)*

9.00 Mot d'accueil du Doyen
Xavier LATOUR, Doyen de la faculté de droit et science politique, professeur à l'Université Côte d'Azur

9.15 Propos introductifs des coordinateurs scientifiques
Christine GAILHBAUD, maître de conférences à l'université Côte d'Azur, avocat au Barreau de Grasse
Julien DUBARRY, professeur à l'université de la Sarre, titulaire de la Chaire de droit civil français et de comparaison juridique appliquée, Directeur du Centre juridique franco-allemand

Tables rondes

Matinée présidée par Gustavo CERQUEIRA, professeur à l'université Côte d'Azur, Directeur adjoint du GREDEG

9.30-11.00 Table ronde n°1 : La comparaison juridique dans l'enseignement
Ermanno CALZOLAIO, professeur à l'Université de Macerata
Julien DUBARRY, professeur à l'Université de la Sarre
Eva LEIN, professeur à l'Université de Lausanne
Elise POILLOT, professeur à l'Université du Luxembourg

11.30-13.00 Table ronde n°2 : La comparaison juridique dans la recherche
Julien DUBARRY, professeur à l'université de la Sarre
Viola KODWEISS, doctorante, université de la Sarre, collaboratrice scientifique à l'université de la Sarre
Noëla PICARI, doctorante à l'université Paris Panthéon-Assas, collaboratrice scientifique à l'université de la Sarre

13.00-15.00 : Déjeuner

Séminaire doctoral

Le séminaire se déroulera de 15 heures à 18 heures et l'équipe pédagogique sera composée de :

Ermanno CALZOLAIO, professeur à l'Université de Macerata
Julien DUBARRY, professeur à l'Université de la Sarre
Christine GAILHBAUD, maître de conférences à l'université Côte d'Azur, avocat au Barreau de Grasse
Eva LEIN, professeur à l'Université de Lausanne
Élise POILLOT, professeur à l'Université du Luxembourg
Eleonora RAJNERI, professeur à l'Université du Piémont oriental

Vendredi 17 Mai 2024
La comparaison juridique hors de l'Université
Campus Trotabas - Amphithéâtre 202

9.00-9.30 Allocutions d'ouverture

Xavier LATOUR, professeur à l'université Côte d'Azur, Doyen de la faculté de droit et de science politique
Julien DUBARRY et Christine GAILHBAUD, coordinateurs scientifiques du colloque

La comparaison juridique pour élaborer le droit

Matinée sous la présidence de Grégoire LERAY, professeur à l'université Côte d'Azur, Directeur du CERDP

9.30-10.00 La comparaison juridique et l'élaboration du droit national

Paolo PASSAGLIA, professeur à l'université de Pise

10.00-10.30 La comparaison juridique et l'élaboration du droit de l'Union européenne

Thomas KADNER-GRAZIANO, professeur à l'université de Genève

10.30-11.00 Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la comparaison juridique dans l'élaboration d'une directive européenne

Omar ENNAJI, juriste auprès de la Commission européenne

11.00-11.45 Discussion & Pause

11.45-12.45 La comparaison juridique et le juge européen

11.45-12.15 La comparaison juridique dans l'élaboration des décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme

Branko LUBARDA, juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

12.15-12.45 La comparaison juridique dans l'élaboration des décisions de la Cour de justice de l'Union européenne

Camelia TOADER, professeur à l'université de Bucarest, juge à la Cour de justice de l'Union européenne (2007-2021)

12.45-14.30 Discussion & Pause méridienne

La comparaison juridique pour améliorer le droit

Après-midi sous la présidence de Jean-Sylvestre BERGÉ, professeur à l'université Côte d'Azur,

membre honoraire de l'Institut universitaire de France

14.30-15.15 Quelques enseignements de la comparaison juridique en droit des obligations

Julien DUBARRY, professeur à l'université de la Sarre

Elise POILLOT, professeur à l'université du Luxembourg

15.15-16.00 Quelques enseignements de la comparaison juridique en droit du travail

Christine GAILHBAUD, maître de conférences à l'université Côte d'Azur, avocat au barreau de Grasse

Achim SEIFERT, professeur à l'université de la Sarre

16.00-16.45 Discussion & Pause

16.45-17.30 Quelques enseignements de la comparaison juridique en droit des nouvelles technologies

Ermanno CALZOLAIO, professeur à l'université de Macerata

Eva LEIN, professeur à l'université de Lausanne

17.30-17.45 Discussion

17.45-18.00 Fin des travaux – Conclusion des coordinateurs scientifiques

18.00-18.30 Rapport de synthèse

Eleonora RAJNERI, professeur à l'université du Piémont oriental

Les enjeux contemporains de la comparaison juridique

Un siècle après la création de l'Académie internationale de droit comparé, une réflexion sur le statut contemporain de la comparaison juridique s'impose doublement. D'une part, la nécessité technique d'y recourir s'est accrue dans un contexte juridique plus que jamais tiraillé entre intégration normative pressante et concurrence des systèmes normatifs omniprésente ; d'autre part, les juristes contemporains ont, davantage que leurs aînés, eu l'occasion de se former à un ou plusieurs droits étrangers, ce qui influence leur pratique, mais aussi l'enseignement du droit.

Face à ce constat, il est apparu opportun de réunir, sur deux journées, universitaires et magistrats pour comprendre d'abord comment la comparaison juridique est - ou pourrait être - enseignée afin de sensibiliser au mieux étudiants et professionnels du droit à son potentiel et les inviter à le réinvestir dans leur pratique, pour identifier ensuite les difficultés auxquelles la comparaison juridique confronte et apprendre à les surmonter, ainsi enfin que pour déterminer les finalités qui peuvent aujourd'hui être assignées à la comparaison juridique.

Pour tenter de parvenir à ces fins, plusieurs formats seront mobilisés : des tables rondes hybrides dans un premier temps, laissant place à une grande liberté dans la discussion autour de la comparaison juridique dans la recherche et l'enseignement, un séminaire doctoral également hybride permettant dans un second temps de discuter avec des doctorants des difficultés méthodologiques qu'ils rencontrent et de les aider à y faire face, et un colloque plus traditionnel dans un dernier temps, dont les interventions permettront de mener une réflexion thématique davantage ciblée.

Avec le soutien de



*Section méthodologie comparée du droit civil
Comité de la Méditerranée - Nice*

